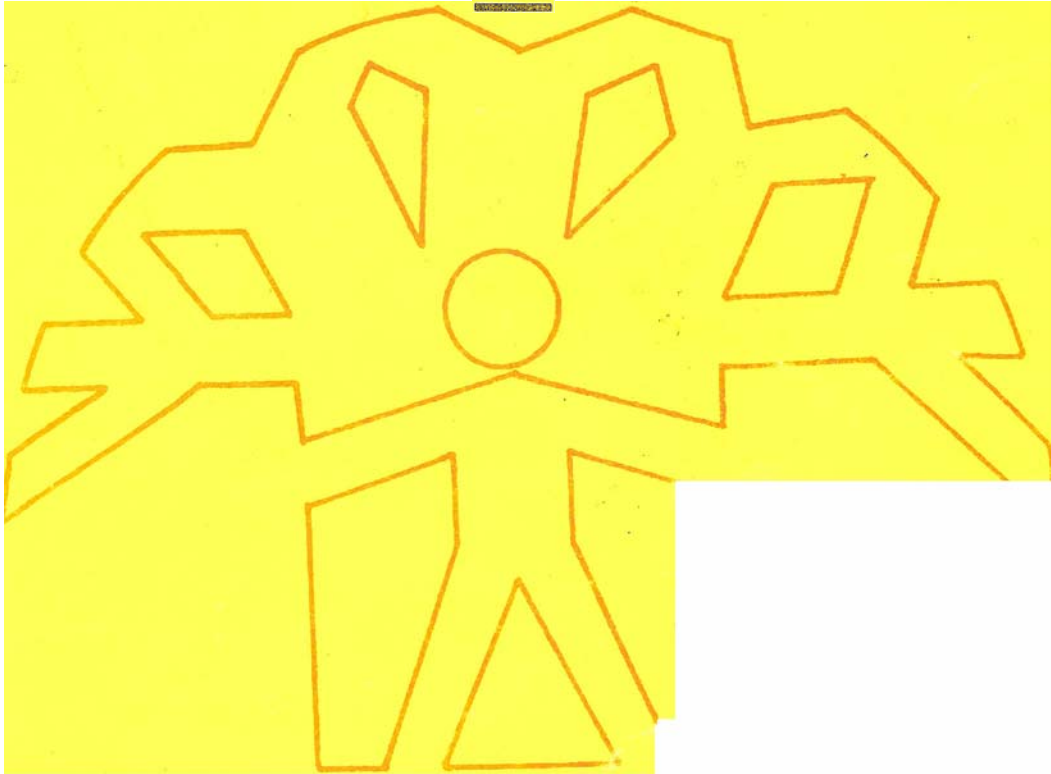


MINISTRE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Prévision et de la Statistique



RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988

RAPPORT NATIONAL

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE · UN BUT · UNE FOI

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de La Prévision et de la Statistique

**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988**

RAPPORT NATIONAL

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, le second à avoir été réalisé au Sénégal, est une opération démographique de longue haleine. Sa préparation a duré deux ans et demi et son exécution, prévue en 1986, a été retardée jusqu'en 1988 en raison de difficultés rencontrées dans la mobilisation du financement. Le dénombrement qui en constitue une phase déterminante s'est déroulé du 20 mai au 3 juin 1988. Depuis cette date, une série de résultats ont pu faire l'objet de publications. Parmi celles-ci on peut citer :

- Les résultats préliminaires obtenus à partir du dépouillement manuel qui ont été publiés en septembre 1988. Ces résultats ne concernent que les effectifs globaux. Ils ont fourni la population totale par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages pour chaque division administrative (ensemble du pays, région, département, arrondissement, commune et communauté rurale).

- Les résultats provisoires issus de l'exploitation de l'échantillon au 10^{ème} qui ont été disponibles en juillet 1989. Ils fournissent des détails sur les caractéristiques de la population ainsi que des indices démographiques calculés non pas à partir des données exhaustives mais à partir d'un échantillon constitué seulement du 10^{ème} de l'effectif total. Le choix d'une telle procédure est justifié par la volonté de mettre à la disposition des utilisateurs des résultats relativement fiables dans un délai assez court. La publication qui en est issue s'est limitée au niveau départemental.

- Un rapport résumé donnant les principaux résultats du recensement au niveau national avec des commentaires sommaires, qui a été diffusé à partir de décembre 1989.

- Les répertoires des localités qui ont été publiés en 10 volumes (un volume par région) en 1990 et 1991. Ils donnent pour chaque village et hameau (milieu rural) ou quartier (milieu urbain), la population par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages.

- Une série de rapports d'analyse des résultats définitifs du recensement par région qui ont fait l'objet de Comités Régionaux de Développement (CRD) ou de CRD spéciaux.

Le présent document entre dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs du Recensement et concerne l'ensemble du pays. Il sera suivi de rapports d'analyse portant sur un certain nombre de thèmes spécifiques tels que la fécondité et la migration.

Signalons, enfin, que très prochainement, un dépliant ainsi qu'une affiche murale fournissant les principaux indicateurs démographiques du Sénégal pourront être disponibles. La conception, l'exécution, l'exploitation et l'analyse des données ont été entièrement réalisées par des cadres sénégalais de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Cependant, ce travail de grande envergure n'aurait pu être réalisé sans la collaboration des autres services techniques centraux et régionaux. Par ailleurs, les responsables du recensement ont bénéficié de l'assistance ponctuelle d'experts du Bureau of Census des USA, de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National d'Etudes Démographiques de Paris (INED) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Nos remerciements vont aux populations qui se sont prêtées aux questions des agents recenseurs et à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre, en particulier l'ensemble des bailleurs de fonds (USAID, PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, ACDI) pour leur contribution au financement du projet.

Awa Thiongane

IV - CARACTERISTIQUES Mes HABITATIONS DES MENAGES

4.1 - Type de mur du logement

Environ 40% des ménages sénégalais vivent dans des constructions dont le mur est en ciment. Ceux qui vivent dans celles dont le mur est soit en banco soit en paille ou tige représentent respectivement 34 et 20%.

Les différences régionales sont assez prononcées. On distingue trois groupes de régions. Un premier groupe où les ménages vivant dans des constructions dont le mur est en ciment sont prépondérants. Il s'agit des régions de Thiès et de Dakar. Elles ont des niveaux de vie assez élevés. Le second groupe où les pourcentages sont en faveur des constructions en banco comprend les régions de Kolda, Kaolack, Fatick, Tambacounda Ziguinchor et St-Louis. Le troisième groupe a trait à celles dont les pourcentages les plus importants sont relatifs à la paille ou à la tige: Louga et Diourbel. A signaler que les matériaux traditionnels utilisés sont ceux que l'on trouve généralement au niveau de chacune des régions.

Tableau 4.1 Répartition des ménages sénégalais selon la nature du mur de leur logement par région

REGION	NATURE DES MURS					Total
	Brique en Ciment	Brique en Banco	Pisé en Banco	Paille ou Tige	Autres	
Dakar	86,8	0,5	0,3	1,8	10,8	100,0
Ziguinchor	13,0	37,8	33,1	1,9	13,9	100,0
Diourbel	30,1	6,4	0,5	56,2	6,7	100,0
St-Louis	29,5	36,7	9,2	16,8	7,8	100,0
Tambacounda	5,1	7,4	78,2	10,9	8,4	100,0
Kaolack	18,1	59,8	2,3	13,4	6,6	100,0
Thiès	52,6	10,1	0,6	31,9	7,8	100,0
Louga	20,0	8,1	1,2	64,9	5,8	100,0
Fatick	23,0	52,6	0,9	20,5	3,0	100,0
Kolda	7,5	61,0	24,8	5,0	5,0	100,0
Ensemble	39,1	26,4	7,1	19,7	7,7	100,0

4.2 – Approvisionnement en eau

Ce sont quelque 45% de ménages sénégalais qui sont alimentés eau courante (robinet). Le pourcentage de ceux qui s'approvisionnent à partir d'un puits (le plus souvent extérieur à la concession) est 44%.

Ces chiffres cachent des disparités régionales. Hormis Dakar, Thiès et Diourbel, l'approvisionnement en eau courante est peu fréquent. Dans les autres régions, l'approvisionnement en eau s'effectue essentiellement à partir d'un puits. Les régions de Kolda et Ziguinchor sont largement en tête. Ceci serait consécutif à l'existence de nappes phréatiques peu profondes. Le pourcentage des ménages qui s'approvisionnent à partir d'autres sources (cours d'eau, fleuve, etc. ...) est plus élevé à St-Louis et à Tambacounda qui sont des régions riveraines du fleuve Sénégal.

Tableau 4.2 Répartition des ménages sénégalais selon la source d'approvisionnement en eau par région

REGION	APPROVISIONNEMENT EN EAU						
	Robinet Intérieur	Robinet extérieur.	Forage Pompe	Puits Intérieur	Puits extérieur	Autres	Total
Dakar	41,5	50,1	0,1	0,7	4,1	3,5	100,0
Ziguinchor	5,8	6,3	0,2	27,4	57,3	3,1	100,0
Diourbel	15,3	35,4	5,0	1,1	38,9	4,2	100,0
St-Louis'	11,2	17,8	8,2	2,0	34,3	26,5	100,0
Tambacounda	3,0	6,0	8,9	1,3	47,9	18,8	100,0
Kaolack	9,6	22,5	2,7	1,1	60,6	3,5	100,0
Thiès	13,4	34,0	4,1	1,4	43,1	4,0	100,0
Louga	12,0	24,1	18,7	1,6	37,3	5,4	100,0
Fatick	4,1	18,7	9,3	3,1	62,5	2,4	100,0
Kolda	1,5	0,8	0,4	26,0	64,0	7,3	100,0
Ensemble	16,7	27,4	4,6	6,4	37,9	7,0	100,0

Autres = source, cours d'eau et indéterminés

4.3 - Mode d'éclairage

Environ 77% des ménages sénégalais ne disposent pas d'électricité. Ceux-ci ont surtout recours à la lampe à pétrole (64%). L'utilisation du gaz est quasi nulle et la bougie est utilisée par 3% des ménages.

Le pourcentage de ménages disposant de l'électricité varie peu selon la région, exception faite de la région de Dakar où il est assez notable. Les régions où cette utilisation n'est pas faible sont celles de Thiès et dans une moindre mesure St- Louis. Les régions où les ménages s'éclairent davantage à la lampe à pétrole sont Fatick, Ziguinchor et Kolda (plus de 80%). Les autres moyens d'éclairage (dont le bois) sont surtout utilisés à Tambacounda et Louga.

Tableau 4.3 : Répartition des ménages sénégalais selon le mode d'éclairage par région.

REGION	MODE D'ECLAIRAGE					Total
	Electricité	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Bougie	Autres	
Dakar	63,5	0,3	26,2	7,0	3,0	100,0
Ziguinchor	9,2	0,9	85,9	0,7	3,1	100,0
Diourbel	10,8	0,4	78,5	4,0	6,4	100,0
St-Louis	14,2	0,4	63,5	0,5	21,4	100,0
Tambacounda	7,2	0,4	62,7	1,5	28,2	100,0
Kaolack	11,3	0,4	79,0	2,9	6,4	100,0
Thiès	19,7	0,4	73,5	1,8	4,6	100,0
Louga	8,6	0,4	63,8	1,4	25,8	100,0
Fatick	4,2	0,4	88,4	0,9	3,2	100,0
Kolda	3,0	0,9	80,5	2,6	13,1	100,0
Ensemble	23,1	0,4	64,0	3,0	9,4	100,0

Autres - Autres + Bols

4.4 - Types d'aisance

Les W.C. raccordés à l'égout sont rares dans l'ensemble du pays (7,3%). Cependant, près de 46% des ménages disposent de W.C. avec fosse septique ou perdue. Les ménages ne disposant d'aucune facilité sont assez nombreux 38%. Le pourcentage de ceux qui ont recours à l'édicule public est insignifiant.

Les différences interrégionales ne sont pas très importantes, si l'on exclut Dakar qui constitue un cas spécifique. Les pourcentages des ménages disposant de W.C. avec fosse septique les plus bas se rapportent aux régions de Fatick et Ziguinchor. Cette dernière a cependant le pourcentage le plus élevé de ménages qui utilisent des fosses perdues. Les ménages ne disposant pas de facilité d'aisance sont en pourcentage plus nombreux dans les régions de Fatick et Louga.

Tableau 4.4 Répartition des ménages sénégalais selon le type d'aisance par région.

REGION	TYPE D' AISANCE						
	W.C. racc.	W.C. fosse	Fosse	Edic.	Dans nature	Autres	Total
			perdue	public			
Dakar	24,7	50,3	7,4	5,1	5,7	6,8	100,0
Ziguinchor	1,0	13,1	43,1	0,2	36,8	2,5	100,0
Diourbel	3,1	22,9	12,8	0,5	53,7	7,1	100,0
St-Louis	5,1	19,8	25,1	0,6	38,8	10,6	100,0
Tambacounda	1,8	19,7	27,7	0,3	44,6	5,9	100,0
Kaolack	2,0	20,2	25,5	0,9	44,8	6,8	100,0
Thiès	1,2	25,0	16,2	1,6	50,0	6,0	100,0
Louga	-	16,0	11,7	0,2	66,4	5,8	100,0
Fatick	-	10,7	14,2	2,7	67,2	3,7	100,0
Kolda	-	16,8	29,0	2,0	45,3	6,2	100,0
Ensemble	7,3	26,3	19,4	1,9	38,1	6,8	100,0

- - négligeable

Autres - Autres + sans réponse

4.5 - Statut d'occupation du logement

Près de 70% des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement. Un peu plus de 17% sont locataires tandis que 13% sont logés par J'employeur ou par la famille; Aucune distinction n'est faite concernant le type de logement (moderne, semi moderne, traditionnel) ainsi que le nombre de pièces.

Si J'on exclut la région de Dakar, il y a peu de différences dans les critères d'occupation entre les régions. Les régions où les pourcentages de locataires sont les plus élevés sont celles de Ziguinchor, Thiès, Kaolack, St-Louis et Tambacounda. Mis à part cette dernière, ces régions font partie également des plus urbanisées du pays. En effet, c'est dans les villes que J'on rencontre généralement le plus de locataires. Le pourcentage pour Dakar est assez éloquent.

Tableau 4.5 Répartition des ménages sénégalais selon le statut d'occupation du logement par région.

REGION	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT				
	Propriétaire	Locataire	Logé par	Total	Effectif.
			fam./empl.		
Dakar	43,5	43,8	12,7	100,0	190433
Ziguinchor	70,0	15,0	15,0	100,0	51110
Diourbel	81,9	5,3	12,8	100,0	65792
St-louis	80,2	9,7	10,1	100,0	75744
Tambacounda	77,2	9,9	12,9	100,0	40097
Kaolack	74,8	10,7	14,5	100,0	81936
Thiès	76,9	10,7	12,4	100,0	97037
lou.ga	85,2	5,1	9,7	100,0	51562
Fatick	84,0	4,4	11,6	100,0	54657
Kolda	82,6	6,6	10,9	100,0	57237
Ensemble	69,6	17,4	13,1	100,0	765605

fam. famille
empl. employeur